



68 rue de Babylone 75007 Paris fax 01 45 51 40 31

membres de

Réseau Européen  
Eglises et Libertés



n° 4 – février 2009

**En ce 24 janvier 2009 se sont tenues les assemblées générales de Femmes et Hommes en Eglise et de Droits et Libertés dans les Eglises, signifiant ainsi la volonté de recherche et d'étude d'une union des deux associations.**

**La grande franchise des débats dans chacune des deux assemblées permet d'augurer une avancée souhaitée par beaucoup vers cette union, gage d'une meilleure efficacité dans nos combats pour l'avènement d'une Eglise annonciatrice du message évangélique.**

Raymond Godefroy

## ASSEMBLEE GENERALE DE D L E

21 membres présents (dont 7 sont aussi membres de FHE)  
39 représentés  
3 excusés  
8 observateurs FHE (non membres de DLE)  
Voir liste en fin de rapport

**Après une minute de prière silencieuse, en cercle du silence, en union avec Jean XXIII**, Hubert Tournès ouvre l'Assemblée. Il souhaite la bienvenue à toutes et à tous et en particulier aux membres de Demain l'Eglise qui rejoignent DLE.

C'est pour la 2ème année consécutive que FHE et DLE tiennent leur AG en interaction. Les membres de FHE présents en observateurs sont invités à y prendre une part active.

Nous allons passer la journée ensemble et en faire un nouveau temps fort du rapprochement. On aura remarqué la convocation conjointe annonçant que *« des décisions importantes seront prises concernant une reprise possible des objectifs de FHE et DLE au sein d'une union entre les 2 associations »*

Plaçons notre journée sous le signe des paroles de la conférence prononcée par Wolfgang Seibel, sj, à l'AG de Nous sommes Eglise, Allemagne, de novembre dernier: *« A Rome, c'est la fin de la nouvelle chanson, mais à la base on peut sans cesse recommencer (...) C'est là que l'Eglise vit et que se façonne l'avenir. La pire réponse au cours des évènements aux sommets de l'Eglise serait la résignation. »*

Les chrétiens conciliaires, qu'on appelle en Amérique latine « chrétiens de la libération » - cherchez la théologie - n'ont-ils pas gagné la bataille majeure, celle de l'intelligence de la foi, grâce à l'immense travail de libération de la foi et de la pensée accompli au long d'un grand demi-siècle par la communauté théologique catholique ?

Nous apprenions hier l'annonce de la levée de l'excommunication de 4 évêques traditionalistes (décision rendue publique peu après malgré une déclaration négationniste

de l'un d'eux). Peut-on mieux contribuer à la préparation de l'après-Benoît XVI?

## **Rapport moral et d'orientation**

Hubert présente ce rapport.

La première partie concerne le processus de rapprochement et présente des propositions, la deuxième passe en revue l'activité de DLE faisant ainsi apparaître le rapprochement qui s'opère au fil des actions menées, pour la plupart conjointement. Le temps manquera pour la présenter.

### **Un rapprochement opéré avec Demain l'Eglise (DE)**

DE a décidé de se mettre en sommeil sans se dissoudre. L'AG de DE a appelé ses membres à adhérer à DLE individuellement. Les membres de DLE se réjouissent de cette décision et souhaitent aux membres de DE la bienvenue. Ensemble ils auront à cœur de faire fructifier l'héritage de DE. DLE est amené à assumer l'engagement de DE, membre français d'IMWAC selon un accord avec NSAE (2004) qui a donné priorité à son investissement au Réseau européen. C'est ensemble que DLE et FHE deviendraient membres d'IMWAC si nous nous unissions dans une nouvelle association. DLE partage les buts d'IMWAC et a participé de façon suivie à ses activités aux côtés de DE ces dernières années et apparaît sur le site [www.we-are-church.org](http://www.we-are-church.org). DLE était partie prenante au lancement en France de la Requête en 5 points du peuple chrétien (1996). Il reste à informer IMWAC de notre adhésion formelle, que l'Assemblée est invitée à approuver

### **Renouer les liens avec Plein jour**

*Après cinq années de sommeil dues à la fatigue des responsables, l'association Plein Jour s'est restructurée avec une nouvelle équipe. N'acceptant auparavant comme membres que des compagnes de prêtres, elle s'est élargie à des sympathisants, notamment à des couples de prêtres mariés et envisage une coopération avec David et Jonathan. Elle maintient le cap de la lutte contre la règle injuste et dangereuse du célibat ecclésiastique imposé»*

Plein jour est d'accord pour travailler avec DLE pour la défense des droits humains (Jean Combe nous apporte l'accord de la présidente Dominique Venturini). Le soutien de FHE et DLE à la lettre ouverte adressée au pape en août 2008 a manifesté notre solidarité avec Plein jour. L'idée d'une solidarité inter associations (Plein jour, Prêtres mariés, David & Jonathan, DLE, FHE, etc.) au sein de Parvis pour la défense des droits humains dans les Eglises a été accueillie positivement mais considérée comme n'appelant pas à ce stade l'adoption d'une résolution. François Becker rappelle l'existence au Conseil de l'Europe d'un groupe de travail sur l'égalité hommes-femmes où nos associations ont beaucoup à apporter. Jean rappelle que Plein jour est une association non-confessionnelle.

### **Le rapprochement avec FHE**

L'AG de 2008 avait approuvé le principe d'un rapprochement dans le respect des objectifs respectifs de DLE et FHE. Le rapport propose le principe d'une union au sein d'une nouvelle association qui serait créée entre DLE et FHE, après accord sur l'objet et sur le nom (propositions annexées au rapport). Concernant l'objet, il est proposé à l'assemblée de se prononcer, non sur la lettre même mais sur l'esprit du texte - inspiré de la charte du Réseau européen.

## **DISCUSSION**

La discussion est ouverte et fait l'objet d'échanges riches en propositions.

### **L'objet de l'association, mots-clé**

**Eglises** : au pluriel pour inclure toutes les confessions ainsi que les Eglises locales. Beaucoup se rattachent à l'Évangile plutôt qu'à l'Église. Alice, Bernard, Dominique, François et Marie-Thérèse insistent cependant sur le fait que l'Église reste un lieu du combat. D'autres préfèrent « Eglises et communautés » pour ne pas couvrir que l'Institution.

**Droits**: le mot est aussi important pour FHE que pour DLE; liberté(s) ne suffit pas.

**Paix et justice** : Alice et François proposent de le supprimer car ils sont contenus dans l'humain/humanisme. Ce sont des objectifs pour DLE et FHE

**Humanisme**: plusieurs notent que le mot est ambigu, idéologique mais en même temps il signifie « humain » et a une connotation convictionnelle, Cf. Emmanuel Mounier: « Le christianisme est un humanisme »

Pierre de Grauw rappelle que Dieu n'a pas créé les religions, elles sont au service de l'homme.

**l'Esprit** : Bernard insiste sur la nécessité de s'y référer : théologiquement nous sommes une Église du Verbe et de l'Esprit

Hubert demande de réduire la série des mots retenus, pour que chacun porte.

### **Proposition relative à l'objet de l'association.**

1. *Œuvrer à l'avènement d'Églises et communautés humaines, solidaires, prophétiques, œcuméniques, aimantes, qui n'excluent ni ne discriminent, fidèles à la Parole de Jésus le libérateur,*

2. *Œuvrer, dans le respect de la diversité **des cultures, des spiritualités et convictions pour l'égalité et la parité femmes-hommes, la liberté, les droits fondamentaux et la démocratie, en particulier** dans l'Église Catholique (Cf Déclaration des droits et libertés dans l'Église catholique, Réseau Européen Églises et Libertés, 1994).*

### **Propositions relatives au nom de l'association**

Le rapport propose: *Femmes & Hommes Droits & Libertés Évangile/Églises*

#### Consensus pour:

-femmes, hommes, droits (aussi important pour FHE que pour DLE), liberté/libérateur.

-s'éloigner le moins possible des noms et sigles actuels

Restent en débat: Église, Évangile

Sigle possible: p. ex. FHEEDL ou FHE/DLE (ndlr)

Un groupe de travail (Alain, Alice, Elisabeth, François, Hubert, Raymond) préparera en s'inspirant des résultats de la discussion une proposition d'objet et de nom (ndlr : y compris sans doute de statuts) de la nouvelle association.

### **Union au sein d'une association à créer**

Le processus d'union proposé par DLE ne parle pas de fusion et ne comporte pas la dissolution. Mais la mise en sommeil envisagée vaut dissolution de fait.

François souligne que l'unification des deux gestions et appareils associatifs (CA, AG) est de nature à alléger les tâches matérielles.

Annie propose que, pour faire face aux tâches de secrétariat et de la gestion des finances, nous pouvons envisager la mise en place d'une société civile de moyens (SCM). Alain, Jean et Raymond ne sont pas d'accord.

Hubert rappelle que l'union est de nature à accroître notre poids dans les réseaux et, si nous nous attachons à communiquer, notre visibilité. Les craintes de fusion, dilution doivent faire place à l'hypothèse de stimulation résultant de l'articulation de nos travaux et de la proximité attendue de la structure commune : une institution qui mette en lien (conception de Jean Monnet).

Marie-Thérèse remonte en amont de l'union en soulignant que nous pouvons en attendre enrichissement mutuel dans la confrontation, interpénétration. Les droits des femmes sont l'urgence de FHE. Celle de DLE est différente. DLE devra s'imposer une ascèse. De même FHE. En s'unissant, DLE en majorité masculine et FHE majoritairement féminine auront choisi la voie de la coopération Femmes-Hommes (c'était le premier nom de FHE)

François se demande s'il faut ajouter « coopération femmes hommes » dans les objectifs communs

Alain attire l'attention sur la notion de membre fondateur : l'association envisagée serait fondée «entre DLE et FHE». Elle serait une association de personnes morales. Cela s'oppose à une dissolution et une AG extraordinaire ne serait pas nécessaire. Les AG - qui représentent les adhérents - sont habilitées à les appeler à devenir membres de la nouvelle association à côté des personnes morales fondatrices.

## RESOLUTIONS

### **I. Rapprochement avec FHE (amendée sur proposition de Jean Combe)**

1. accord sur le principe d'une union avec FHE au sein d'une association nouvelle
2. DLE propose à FHE de devenir cofondatrice de l'association qui serait créée
3. DLE appellera ses membres à adhérer à cette nouvelle association

***Approuvée à l'unanimité***

### **II. Adhésion à IMWAC**

***Approuvée à l'unanimité***

**III. Poursuite des actions citoyennes engagées dans le cadre du Réseau européen Eglises et Libertés auprès des institutions européennes** (Conseil de l'Europe, Union européenne), y compris pour des causes humanitaires et sociales à soutenir ailleurs qu'en Europe

***Approuvée à l'unanimité***

***Le rapport moral est approuvé à l'unanimité***

### **Rapport du secrétaire général/trésorier**

Raymond Godefroy présente le rapport

Le travail de relance approfondie a permis une mise à jour du fichier des adhérents: 141 personnes se sont déclarées intéressées à continuer à être

informées de nos activités, dont 118 ont cotisé en 2008. Les adhérent-e-s ont été nombreux à accompagner leur envoi d'un commentaire exprimant soit leur attachement à DLE, soit leur découragement devant notre impuissance à faire bouger l'Eglise. Nous avons le devoir de les tenir informés. Nous devons tenir l'objectif minimum d'une Lettre interne semestrielle.

Notre association a près de 13 000 € de fonds propres. Il est urgent d'avoir une réflexion sur l'emploi de ces fonds à des activités propres à réaliser nos objectifs. C'est pourquoi le budget présenté avec les résultats et le bilan prévoit une somme de 5.000€ pour des actions nouvelles: par exemple, Grand rassemblement (Projet Concile 50), diffusion à un large public du travail FEA (Faire Eglise Autrement) au moyen de publiobook, augmentation de nos cotisations aux réseaux (Parvis, Réseau européen)

## DISCUSSION

François rappelle que Raymond a géré le budget et les comptes de la rencontre 2008 du Réseau européen à Strasbourg

### Projets suggérés

-Assemblées 2009 élargies, à l'exemple de nos amis de Nous Sommes Eglise Allemagne, avec un temps d'étude, de débat et de rencontre sur un thème d'actualité avec des intervenants extérieurs. [ndlr : en rapport avec le projet Concile 50, p. ex. : un christianisme pour le 3<sup>e</sup> millénaire) Célébrer la création éventuelle d'une association DLE-FHE par une journée de rencontre, débat, conférence de presse.

-Achat d'un pavé dans la grande presse pour une publication de communiqués, lettres ouvertes (ex: lettre de *Catholics for Choice* à Benoît XVI à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire d'*Humanae vitae*, dont la publication dans le quotidien le plus lu d'Italie a fait grand bruit, nous valant en prime de basses insultes du porte parole du Vatican. Hubert)

Le rapport du Secrétaire général/ Trésorier est approuvé à l'unanimité et quitus lui est donné.

## ELECTION D'UN MEMBRE DU CA

Jean Combe, sollicité, accepte d'être candidat à l'élection au CA. Sa présence au CA contribuera à renforcer les liens avec Plein Jour. Dominique Desbois sollicitée également, ne peut se porter candidate en raison de ses engagements dans plusieurs associations et groupes.

Raymond indique avoir reçu 39 pouvoirs et nous sommes 21 personnes présentes. Nous sommes dans la limite de 2 pouvoirs par membre présent prévue par les statuts (art.7.4)

Jean Combe est élu à l'unanimité.

**Le rapport moral et le rapport du secrétaire général seront envoyés dans leur intégralité à tous ceux qui en feront la demande.**

**L'assemblée est close à 12h15**

## NOTES PRISES PENDANT L'ECHANGE GENERAL 12h15-14 h

Denyse Boyer : La journée européenne des SANS, à organiser par les groupes membres dans leur pays, décidée par l'assemblée du Réseau européen sur proposition de l'atelier

Justice sociale ne fait toujours l'objet d'aucune préparation.

Annie Barbay n'est pas en mesure de piloter la réalisation de cette initiative. Elle a écrit un article sur les cercles du silence dans le n° 41 de Parvis à paraître très prochainement.

Ce type d'événement peut être réalisé sans moyens financiers et matériels et la participation est à la portée de tout le monde. L'effort nécessaire porte sur l'annonce. Les cercles sont des actions non-violentes (Bernard). Le silence interpelle. On peut trouver une liste des cercles du silence existant en France (environ dans 80 villes grandes et moins grandes) dans un récent n° de TC et dans Google qui fournit une liste de sites. Le phénomène est en forte progression. Les cercles visent à sensibiliser l'opinion à une injustice (beaucoup sont suscités par le traitement inhumain des personnes immigrées en situation irrégulière). Il faut un message.

François est prêt à écrire aux groupes membres du RE dont aucun n'a encore fait part de projets, pour leur faire connaître ce que nous entreprendrions en France dans diverses villes car il ne s'agit pas d'une manifestation de masse à l'échelle nationale.

L'idée la plus réaliste a paru être de se joindre à des cercles existants et d'apporter ainsi ensemble notre soutien à la cause défendue par eux ou proposée par nous. Nous ne serions ainsi pas maîtres des dates qui devraient être relativement proches d'un pays à l'autre pour être placées sous le signe du RE.

## **NOTES PRISES A L'AG DE FHE**

### **Décisions à prendre au sujet du rapprochement avec DLE**

Jean-Pierre Schmitz : DLE a voté en faveur du principe d'une union avec FHE au sein d'une association émanant de nos 2 associations.

Sylvie Kolaczek : Notre CA n'a pas encore pris position et nous ne savons pas ce que pensent nos adhérents. Nous pouvons craindre une dilution de nos objectifs et de notre identité.

Alice Gombault: Ce point figure à l'ordre du jour annoncé dans la convocation de nos AG. Nous avons reçu des pouvoirs, certains accompagnés d'un accord pour le rapprochement. Nous sommes une assemblée représentative.

Annie Crépin : Rapprochement oui. S'agissant de la forme juridique de l'union, notre prochain CA devra débattre de la proposition de DLE et faire d'éventuelles contrepropositions.

Marie-Thérèse van Lunen Chenu : La problématique des droits et libertés n'apparaît pas dans les statuts de FHE. La question de la discrimination doit aussi y être introduite. Les objectifs respectifs de nos deux associations sont indissociables. La question des droits et libertés ne peut être résolue si celle des droits des femmes ne l'est pas et réciproquement.

Sylvie partage le point de vue de Marie-Thérèse. Mais nous avons développé à FHE par notre réflexion de fond une culture et une mentalité qui restent étrangères à DLE.

Hubert : aux hommes de DLE de se mettre à niveau. Cela ferait partie de l'ascèse à laquelle Marie-Thérèse appelle les membres de nos 2 associations. Une institution nouvelle est nécessaire pour créer plus de lien, de stimulation mutuelle, de confrontation. La question institutionnelle n'est pas dissociable de la question de fond

Marie-Thérèse : le nom de « F H E » est-il attirant pour des jeunes?

Jeanne Guimier : Si nous n'élargissons pas le combat aux droits et libertés dans l'Eglise,

je quitterais l'association.

François : Les lieux du combat, auxquels nous avons accès, sont les mêmes pour nos 2 associations: institutions européennes (Conseil de l'Europe, UE), ONU (*ndlr : Aussi société civile, forums altermondialistes*). Le combat pour la laïcité rencontre celui contre les discriminations pratiquées par les religions à l'encontre des femmes. Un combat au niveau de l'Eglise est indispensable. François évoque le projet de colloque en 2010 sur l'implication des hommes dans la lutte contre les discriminations contre les femmes.  
à Sylvie: peux-tu expliciter tes craintes de dilution?

Jean Combe : La question des tâches matérielles peut se résoudre en mettant en place une SCM. Il n'est pas nécessaire que meurent DLE et FHE.

Alice : L'union offre une chance à saisir de rebondissement des 2 associations qui pourront s'enrichir mutuellement dans les nouvelles relations induites par l'association commune et qui nous pousseront à l'ascèse à laquelle appelle Marie-Thérèse. La vigilance sera nécessaire pour éviter que les travaux intellectuels ne soient l'apanage des hommes et les tâches matérielles le lot des femmes. Mais cette dérive possible ne justifie pas un refus de l'association commune. Je me sens bien dans les 2 associations depuis l'origine et ne souffre pas de schizophrénie.

Sylvie : C'est par FHE que DLE a eu l'attention attirée sur le colloque mentionné. Je ne m'intéresse pas à l'Eglise. Le ver (de la discrimination) est dans l'Eglise.

Danielle Penuel-Monneron : La parité hommes-femmes est le point nodal des droits et libertés.

Hubert : Ne pas demander à DLE de devenir FHE-bis. Aux hommes de DLE de nous imprégner mieux de la problématique et de la sensibilité féminines/féministes sans se reposer sur FHE du soin de nous mettre à niveau.

Raymond insiste sur le fait qu'une organisation monolithique n'est surtout pas l'objectif : la diversité des points de vue fera la richesse de la nouvelle association

Patrick Jacquemont, Bernard Quelquejeu : Recevons ces perspectives comme une interpellation. Le *Manifeste de la liberté du chrétien* (1975) suivi en 1976 d'un petit livre, traite la place des femmes dans l'Eglise comme point non seulement nodal mais emblématique. On ne peut appréhender les droits humains qu'en incluant l'égalité hommes-femmes. Si nous avons dit que ce n'est pas «notre pointure », cela veut dire que nous ne nous reconnaissons pas une compétence en la matière.

X (?) Oui à une entité juridique unique mais en définir clairement les buts.

Hubert : Nos associations sœurs ont été toute la journée en interaction dynamisante, nous nous sommes poussés mutuellement dans nos retranchements, préfigurant la vie commune au sein d'une association.

Denyse Boyer : Nous ne sommes pas encore au clair. Notre CA doit préparer très prochainement une réponse à la proposition de DLE

## **LES EX-EXCOMMUNIES**

**extraits d'une lettre de Jean-Louis Papin, évêque de Nancy et de Toul en réponse aux nombreuses lettres de protestation reçues à la suite de la levée d'excommunication de quatre évêques intégristes**

...si on ne peut reprocher au pape de lever une sanction dans l'espoir qu'elle

facilitera le retour de ceux qui se sont éloignés, on ne pourra pas accepter de voir le concile Vatican II devenir une option facultative. Ce concile œcuménique a été l'œuvre de toute l'Église. Il est donc le bien de toute l'Église et doit être reçu par tous ses membres. Nous sommes tous responsables de sa réception et de sa mise en œuvre.

L'émotion s'est étendue bien au-delà des limites de l'Église du fait des déclarations négationnistes de Mgr WILLIAMSON. Ces déclarations sont inacceptables et blessent profondément non seulement nos frères aînés dans la foi mais toute conscience humaine.

*Commentaire : le geste scandaleux du Vatican aura au moins eu l'avantage de faire réagir quelques évêques. (Albert Rouet et d'autres)*

### **Un communiqué de IMWAC et du Réseau Européen**

Les catholiques rassemblés dans le Mouvement international nous sommes Eglise (IMWAC) et le Réseau européen Eglises et libertés (EN/RE) ne peuvent en conscience se faire si peu que ce soit complices d'une dérive négationniste, qui atteint le Concile, ce qui est une dérive de la part d'un pouvoir absolu d'un autre âge au-dessus de tout contrôle (Canon 331.3) et se réclamant du droit divin. Nous ne pouvons plus nous abstenir de demander au pape : qu'as-tu fait de l'autorité du Concile et de l'Évangile?

Voir le texte complet dans [www.we-are-church.org](http://www.we-are-church.org) et [www.european-catholic-people.eu](http://www.european-catholic-people.eu)

### **la Conférence des Evêques de France**

DLE a reçu de la CEF pôle Amérique latine une invitation à une rencontre le 7 mars, 58 avenue de Breteuil Paris 7<sup>ème</sup>, « aujourd'hui dom Helder Camara »

Il serait bien que des membres de DLE répondent à cette invitation, un courrier indiquant que nous sommes reconnus par la CEF étant un signe, même petit, d'un dialogue possible.

**L'invitation sera adressée sur simple demande**

### AG DLE du 24 janvier 2009

membres DLE			membres FHE présents (non membres de DLE)
présents	représentés	excusés	
François Becker	Jean-Jacques Aumeunier	Paul Abela	Denyse Boyer
Huguette Charrier	Annie Barbay	Claude Bernard	Geneviève Compte
Jean Combe	Jacques Bassot	Ignace Berten	Annie Crépin
Georgine & Pierre de Grauw	Jean-Claude Baumont		Claude Dubois
Elisabeth Debby-Wilkes	Claude Bernard		M.-T. Faucher
Dominique Desbois	Monique Bertin		Gonzague Jobbé-Duval
Raymond Godefroy	Louis Blanc		Penuel-
Alice Gombault	Agathe Brosset		Danielle Monneron
Jeanne Guimier	Myriam & Bernard Charles		Francine Trannoy
Marie-Thérèse & Paul Heckenroth	Geneviève Choque		
Patrick Jacquemont	Marie-Josèphe Clergerie		
Albert Juillet	Jacqueline Corbon		
Kolaczek			
Sylvie Froissard	Jeanne Courrière		
Jean Mathieu	Denise Desbouis		
Bernard Quelquejeu	Régis Desplanques		
Alain Rivollier	François Douchin		
Anne-Marie Roy	François du Plessis		
Jean-Pierre Schmitz	Claude Fer		
Anne-Marie Schweighoffer	Jean-Paul Feuillard		
Hubert Tournès	Claude Geffré		
van Lunen			
Marie-Thérèse Chenu	Roswita Golder		
	André Gonnet		
	Thérèse Lamaire		
	Monique Lavergnat		
	Henri-Jacques Lécroart		
	Jean Mariani		
	Marc Petitjean		
	Jean Quercy		
	Françoise Renaudin		
	Jean Riedinger		
	Françoise & Marcel Ronco		
	Anne-Marie Schweighöfer		
	Henri-Jacques Stiker-Metral		
	Hubert Tournes		
	Suzanne Tunc		
	Pierre Vaillier		
	Edmond Vandermeersch		
	Françoise Vergès		
	Jean-François Vincent		

## ASSEMBLEE GENERALE DE F H E

24 janvier 2009 après- midi

25 participants-es y compris les observateurs de DLE

20 présents pour FHE

Présents + pouvoirs : 61 sur 92 cotisants – quorum égal à 46 +1 soit 47 requis

### Rapport moral

lecture et commentaires par Annie Crépin, présidente

#### 1) Actions spécifiques de FHE / GC

Le site de FHE – [www.fh.asso.fr](http://www.fh.asso.fr) voit son audience baissée ; 1600 visiteurs en 2008, intéressés-es principalement par les informations liées à l'association, le colloque « Femmes prêtres, enjeux pour la société et les Eglises » ainsi que les articles.

GC le fonds s'est enrichi

La liste des livres peut-être diffusée sur demande.

#### 2) Actions communes au sein de divers réseaux avec d'autres associations

- Avec DLE

Les mardis de Babylone tous les mois depuis septembre 2008

- Avec le RE - Réseau Européen Eglises Libertés

- Avec les Réseaux du Parvis et spécialement une participation active à la revue Parvis

- Avec WOW – Women's Ordination Worldwide  
Inscription dans un réseau international

- Les Amis du 68 et l'OCL – Observatoire Chrétien de la Laïcité

- La CLEF – Coordination française du Lobby Européen des Femmes

#### Echanges

La présidente de WOW, Jennifer Stark est une anglicane ; elle souhaitait apporter un soutien à l'ordination des femmes dans l'Eglise catholique.

Après la manifestation de WOW à Rome avec environ 15 personnes, un séminariste a manifesté son soutien en demandant de ne pas communiquer son identité.

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, l'idée d'un recours auprès du tribunal ecclésiastique a été émise par le « Comité de la jupe » après les propos de Mgr Vingt-Trois. A suivre si

nécessaire

Le grand rassemblement du RE : une série de manifestations par pays précéderont le grand rassemblement prévu au plus tard en 2015.

Un groupe de travail du RE sur spiritualités féminines se réunira à Londres au printemps.

Le G3i est invité au Parlement européen début mars.

Il est important de souligner que le RE peut intervenir dorénavant auprès de commissions du Conseil de l'Europe.

Livre recommandé : Les Nations Désunies de Malka Marcovich – Editions Jacob Duvernet 2008

Suppression de la Commission des droits de l'Homme à Genève remplacée par le conseil des droits de l'Homme dont la 1<sup>ère</sup> présidente est une libyenne ; on peut craindre une régression et spécialement pour les droits des femmes.

Prochaine AG des Réseaux du Parvis prévu à Strasbourg au Centre Saint Thomas les 27 et 28 Novembre 2009.

#### Vote du rapport moral

Contre : personne ; Annie Crépin s'abstient car elle « ne veut pas être juge et partie ».

Pour : l'ensemble des participants-es et membres représentés-es, le rapport moral est adopté.

### **Rapport financier**

Baisse des cotisations et légère augmentation des frais administratifs

Emploi moindre d'Augustin

#### Projection sur 2009

Les comptes seraient débiteurs et imposeraient de puiser dans les réserves du livret, qui seront nécessaires pour faire face aux dépenses exceptionnelles en 2010 pour le congrès de WOW et ensuite pour les rassemblements.

Aussi Claude, notre trésorière, que nous remercions d'avoir assumé la succession de Lucien Sautreuil avec brio propose :

- Un parrainage de transmission
- une augmentation de la cotisation annuelle

Denyse rappelle que la cotisation n'a pas bougé depuis 10 ans.

#### Vote du rapport financier

Contre : personne

Pour : l'ensemble des participants-es et membres représentés-es, le rapport financier est adopté.

Vote pour le maintien de la cotisation actuelle : l'ensemble des participants-es et membres représentés-es.

### **Vote pour l'élection des membres du CA**

#### rappel

3 sortants : Annie CREPIN, Françoise VERGES, Marie-Thérèse van LUNEN CHENU terminent leur 3<sup>ème</sup> mandat et ne peuvent se représenter. Que soit ici remerciée Annie Crépin pour ses 6 années de présidence.

Sylvie KOLACZEK a été réélue en 2007 pour un 3<sup>ème</sup> mandat. Elle commence donc sa troisième et dernière année. Madeleine BOUTTIER et Jean-Pierre SCHMITZ ont été réélus pour un deuxième mandat dont ils vont entamer la troisième année. Claude DUBOIS a été élue en 2007 et entame sa troisième année.

Se représente : Danielle Penuel-Monneron pour un deuxième mandat.

Ont fait acte de candidature :

Denyse Boyer, Alice Gombault, Chantal Groud, Gonzague Jobbé-Duval, un nouvel adhérent qui se présente : 32 ans, né à Fréjus il réside à Paris depuis de nombreuses années ; il a travaillé comme recruteur ; il s'est formé successivement en théologie et sur le genre ainsi que dans le domaine de l'égalité professionnelle. Il indique avoir été surpris et touché de découvrir qu'il existe une association féministe chrétienne. Au sein du CA, il souhaiterait s'investir pour développer la communication et faire connaître FHE.

19 votants présents membres de FHE ; avec les pouvoirs (41) 60voix s'expriment.

59 voix pour Danielle Penuel Monneron

60 voix pour Denyse Boyer, Alice Gombault, Chantal Groud et Gonzague Jobbé-Duval

Le nouveau CA est composé de :

Madeleine Bouttier, Denyse Boyer, Claude Dubois, Alice Gombault, Chantal Groud, Gonzague Jobbé-Duval, Sylvie Kolaczek Froissard, Danielle Penuel-Monneron et Jean-Pierre SCHMITZ

Le CA se réunira rapidement pour élire le bureau.

### **Echanges**

#### **Mardis de Babylone**

Proposition d'une réunion semestrielle d'une commission chargée de programmer les rencontres et l'organisation car la réussite de plusieurs rencontres, engage à poursuivre cette action commune avec DLE.

Points soulignés :

- L'information doit être renforcée, en particulier, elle ne peut se réduire à la messagerie électronique. Il est souligné que la revue Parvis cite régulièrement l'agenda des mardis de Babylone.

- L'animation en alternance par DLE et FHE doit être poursuivie.

- Le choix du livre est très important.

3 personnes Annie, René et, François se chargent de préparer les mardis de Babylone.

#### **Le rapprochement FHE – DLE**

Propositions

DLE a fait une proposition le matin : fonder ensemble une nouvelle association. Il faut qu'un CA se réunisse très rapidement pour élaborer une réponse à DLE.

Les formes du rapprochement se posent, au-delà de l'accord sur la mutualisation des moyens.

N'y a-t-il pas des points de fond à voir ?,  
La question du contenu se pose ; quels sont les objectifs de cette nouvelle association ?

FHE est une association unique, si on fusionne la question des femmes apparaîtra en second.

La reconnaissance de FHE au sein de son réseau féministe subsistera-t-elle avec la nouvelle association ?

Est-ce que FHE veut dire quelque chose aux plus jeunes ?

Mais il faut élargir le cercle de FHE.

Les actions menées ces 2 dernières années au niveau de l'ONU, de l'Europe ainsi que le combat sur la laïcité fait évoluer l'égalité femmes / hommes.

Certains combats féministes sont rejetés parce que les hommes ne sont pas présents, alors que des combats « féministes » menés par des hommes et des femmes ensemble peuvent être d'autant plus productifs.

Ne pas se focaliser sur l'institutionnel

Il existe une possibilité de rebondissement pour 2 associations qui vont s'enrichir mutuellement ; certes des ascèses seront nécessaires, des risques sont possibles par exemple que les hommes reprennent les tâches qui leur sont habituellement dévolues.

Arriver à témoigner que la parité hommes / femmes et droits et libertés sont indissociables, il serait important qu'un groupe chrétien puisse le faire.

Pourquoi la question de la parité et du droit est une pierre d'achoppement entre DLE et FHE ?

Faut-il un monolithisme au sein d'une association ?

Est-ce que la question de la parité est un point nodal pour DLE?

Est-ce que DLE se situe au même niveau que FHE sur la question de la parité ?

Dans les statuts de DLE, la question de la place des femmes est citée dans le préambule du texte car elle est incluse dans la question des droits et libertés.

Une intervention témoignage d'un groupe mixte au colloque international sur l'engagement des hommes pour l'égalité des sexes à Paris (11-13 février 2010) serait importante.

## **F.H.E.**

### **Compte rendu du Conseil d'administration du 8 février 2009**

Présents-es : Madeleine Bouttier, Denyse Boyer, Alice Gombault, Chantal Groud, Gonzague Jobbé-Duval, Sylvie Kolaczek Froissard, Danielle Penuel Monneron, Jean-Pierre Schmitz,

Invitées et excusées : M.Th. van Lunen Chenu, Annie Crépin

Présentation rapide des membres du CA à l'intention de Gonzague, nouvel élu.  
Le CA adresse un grand remerciement à Annie Crépin pour son dévouement pendant ses six années de présidence.

#### **1 – Liste des tâches et répartition**

**Présidence** : fonction de représentation à l'extérieur, y compris à l'international, pouvant être assurée par d'autres, comme ce fut fait par Marie-Thérèse. Coordination, réactivité à l'événement : Ex. « la jupe » .

Co-présidence : Le principe d'une co-présidence est gardé. Danielle Penuel Monneron accepte de donner son nom mais ne fera pas toute la tâche telle qu'elle est définie, Jean-Pierre Schmitz est à ses côtés pour en assurer sa part.

**Un bureau exécutif** serait souhaitable

**Secrétariat** : Alice continue

**Trésorerie** : Claude Dubois continue

**Le site** : Sylvie continue

**Liens** : Les personnes du CA et hors CA gardent les liens déjà assumés. Danielle pour WOW (mais c'est sa dernière année de représentation; penser à la remplacer). Les Mardis de Babylone par Annie. Jean-Pierre continue pour GC. On se pose la question d'un mécénat pour GC. J.P. discute avec M.Th sur un atelier « le mauvais genre ». Il représente aussi FHE à Parvis dont il est membre du CA, en plus d'être le trésorier de la fédération Parvis. Denyse représente Parvis au Réseau européen Eglise et Liberté (RE) et FHE à l'OCL (Observatoire Chrétien de la Laïcité).

## **2 – Rapprochement avec DLE**

La discussion a été longue et animée

Pour Gonzague, FHE a un message prophétique : le féminisme comme mission. Un lieu de libération concrète des structures patriarcales. Le rapprochement avec DLE va-t-il aider cette mission ou non ?

Claude se pose les mêmes questions.

J.P. : Droit, démocratie sont des mots qui ne vont pas avec l'évangile. On a déjà un réseau, celui de Parvis, faut-il faire un sous-réseau ? D'accord cependant pour créer une association nouvelle.

Sur la SCM : uniquement technique et matériel (disait Lucien), mais comment payer quelqu'un ?

Danielle : DLE et FHE ne sont pas au même niveau. Cependant une coopération peut se vivre au niveau où l'on est. Comment préserver les deux originalités ? Concept de « gunandrie » à développer pour une union à venir. Ne perdons pas nos intuitions fondamentales.

Madeleine : Bien impressionnée par l'AG de DLE, très désireux de considérer la spécificité de FHE. Est pour un regroupement. Progresser ensemble.

Gonzague : A besoin d'explicitier l'intérêt et les enjeux du croisement mise en œuvre au bout d'un certain temps de coopération. Femmes/Hommes/Droits/Liberté.

Chantal : Nous avons la possibilité de vivre un partenariat concrètement. Les droits sont importants dans tout militantisme. DLE a un champ d'action plus ouvert que nous.

L'Incarnation passe par le Droit.

Denyse : Partagée. Il y a des richesses dans DLE. Le féminisme ne peut évoluer qu'avec des hommes. Il serait préférable de garder les deux associations pour Parvis, pour le RE. Cela fait 2 voix un peu différentes. Déléguer 2 personnes de chaque côté (DLE et FHE) pour avancer.

Alice pense que l'on régresse.

Sylvie : Impression qu'on nous faisait la cour. Mariage de raison ? Pour ne pas retomber dans la soumission des femmes et la domination des hommes, demande encore un petit délai.

Plusieurs : Peut-être pourrait-on agir concrètement ensemble, organiser un colloque. Un CA commun. Un atelier commun ?

Alice répond que cela a déjà été fait.

En conclusion, le CA de FHE donne son accord au principe de la création d'une instance commune. Il invite DLE à former un groupe de travail pour élaborer et préciser les objectifs
---

## DES ACTIVITES COMMUNES

(liste non exhaustive)

### **Le projet *Concile 50* un rassemblement du peuple de Dieu à l'occasion du cinquantième du concile.**

En mai 2008, IMWAC et le RE lançaient ensemble un projet d'une ambition sans précédent auquel les autres mouvements de réforme sont invités à s'associer. L'objectif est de montrer la vitalité des courants conciliaires et réformateurs en proposant un grand rassemblement mondial au cours duquel ils feront des propositions pour une Eglise du 3<sup>ème</sup> millénaire. Le projet Concile 50 n'est pas une manifestation contestataire contre la radicalisation conservatrice de la papauté mais l'aboutissement d'un processus associant tous les mouvements de réforme pour élaborer des propositions. Il est prévu:

- **pour le cinquantième de l'annonce du Concile**, une annonce publique du projet en 2009
- **pour le cinquantième de l'ouverture du Concile**, les membres du RE sont invités à s'associer avec le plus de mouvements possibles de leur pays pour organiser, au plus tard en octobre 2012, des rassemblements nationaux. Parvis a décidé d'intégrer dans le projet commun son projet de Grand Rassemblement (GR), auquel participent DLE et FHE.
- **pour le cinquantième de la clôture du Concile**, IMWAC, le RE et les mouvements associés préparent un rassemblement mondial à Rome (décembre 2015) à partir des rassemblements nationaux.

#### **atelier « Faire Eglise Autrement »**

La préparation d'un livre intitulé provisoirement: « *Des communautés chrétiennes se libèrent* », décidée à la suite de la « *Lettre de catholiques aux évêques de France* » de la pentecôte 2007, s'est poursuivie en 2008. Elle a atteint un stade avancé. Voulue initialement limitée à une cinquantaine de pages, l'ouvrage s'épaissit. On vise un public large mais initié, ce qui repose la question de la communication avec le grand public.

**Les mardis de Babylone lancés à l'initiative de FHE et DLE se poursuivent. Ils sont ouverts à toutes et tous. Notez bien les prochaines séances.**

68, rue de Babylone 75007 Paris

**mardi 17 mars** de 18 heures 30 à 20 heures autour du livre de Pierre Trudeau, *Bible et migrations Réalités d'aujourd'hui*

**mardi 19 mai** de 18 heures 30 à 20 heures autour du livre d'Eric-Emmanuel Schmitt, *Ulysse from Bagdad*

**18ème rencontre annuelle du  
Réseau européen Eglises et Libertés (RE/EN)  
mai 2008, Strasbourg**

Le tour de la France était venu d'organiser et d'accueillir la rencontre annuelle du RE/EN. DLE a coordonné cette action dans le cadre de la commission internationale de Parvis, en équipe avec FHE, l'OCL et Espérance 54. Rappelons que pour s'informer de l'activité européenne, il suffit de visiter le site du Réseau : [www.european-catholic-people.eu](http://www.european-catholic-people.eu).

Notre activité européenne s'est déroulée dans le sillage des résolutions adoptées à Strasbourg

**En matière de droits humains**

La mise en place de la politique de l'Union européenne (UE) en matière d'immigration a fait tout au long de 2008 l'objet d'une succession d'actions du Réseau européen menées par DLE, auprès des institutions de l'Union européennes .

Soutien des défenseurs des droits humains (notamment des représentants de Justice et Paix) en Colombie menacés de mort : une action d'Iglesia de base de Madrid, avec la collaboration de DLE a été menée au nom du RE auprès de Parlementaires européens qui ont apporté une réponse qui n'était pas de pure forme.

François Becker a été invité par la Fédération Humaniste Européenne à intervenir lors du colloque qu'elle a organisé à Bruxelles en avril 2008 avec le soutien de la Commission européenne pour le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

**La crise**

DLE a préparé (décembre 2008) un projet de déclaration, en cours de discussion, du RE/EN, appelant l'Union européenne à se mobiliser pour une refondation du système financier international et européen dans le respect d'une éthique universelle et selon une régulation contraignante ainsi que pour la construction d'une Europe sociale.

**L'international, interculturel, interconvictionnel**

le groupe 3i, que DLE continue à animer, a publié les actes du Colloque d'octobre 2007 sur «*Cohésion sociale dans une Europe multiculturelle, impact et rôle des religions et courants de pensée*». Rappelons que, conscient des défis d'une Europe multi religieuse et multiculturelle, le RE a décidé, lors de l'assemblée 2005 à Madrid, d'inscrire son activité dans une perspective interreligieuse et interculturelle. Il s'élargit de personnes de cultures juive et musulmane et s'est doté d'un groupe de conseillers. Il prépare pour 2010 avec le soutien escompté de la Commission européenne et peut-être du Parlement, un colloque sur «*Europe et laïcité, espaces démocratiques et expression des convictions*».